

**FONDATION MARCEL HICTER
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

**VERS UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE :
LE DILEMME CULTUREL DE L'ÉCOLE**

une analyse de Vanessa Vindreau

**DECEMBRE
2007**

VERS UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE : LE DILEMME CULTUREL DE L'ÉCOLE

Par Vanessa Vindreau, Chargée de missions, Fondation Hicter

Sans critiquer la manière dont la ratification du nouveau Traité de Lisbonne va être effectuée par les parlements des 27 Etats membres de l'Union européenne, il est encore tôt pour voir comment l'idée de citoyenneté européenne peut être définie et peut s'appliquer. Le modèle politique européen manque pour l'instant de symbolique et d'ambition politique. Or les exigences européennes provenant du processus de Lisbonne exercent depuis 2000 une pression très élevée sur les systèmes nationaux d'éducation et de formation pour créer le citoyen européen de demain. Ce dernier est celui qui sera capable de relever les défis posés par la mondialisation et ceux inhérents à une nouvelle économie fondée sur la connaissance¹. Ainsi la citoyenneté européenne ne dépendrait pas de l'obtention de droits politiques, sociaux et culturels permettant de participer à un territoire européen encore mal appréhendé (selon qu'on le considère d'après la culture, la géographie ou la politique) ou à une société hétérogène mais davantage de la capacité des individus à y participer.

Aussi plusieurs problèmes se posent aux organismes scolaires : l'école est une institution culturelle qui fonctionne encore sur la transmission des valeurs d'une société qui fait toujours nation et qui les pérennise. Or elle est elle-même confrontée à un bouleversement profond lié à l'instabilité de la société actuelle. L'Etat nation n'est plus réellement viable et la société est traversée par des courants néolibéraux qui bouleversent les habitudes, les codes de références et les valeurs pour mieux placer l'individu dans un no man's land de contradictions internes. Dans ce contexte, quels savoirs, quelles connaissances doit-elle transmettre ? Comment peut-elle les transmettre pour structurer et alimenter le capital dit « culturel » pour toute la vie sans savoir si elle peut atteindre par-là-même l'objectif demandé de soutien à la démocratie ? Quelle relation l'école a-t-elle encore avec son environnement pour veiller à ce qu'il garantisse à tous le droit de pouvoir y vivre ?

Après avoir tenté d'expliquer les raisons qui amènent les établissements à se confronter à une croissance des inci-

vilités remettant en question les valeurs citoyennes transmises, nous tenterons de distinguer parmi les solutions qui s'offrent à eux en matière d'éducation à la citoyenneté, lesquelles répondent le mieux aux enjeux actuels de la citoyenneté contemporaine.

LA CROISSANCE DES INCIVILITÉS REMET EN QUESTION LA VALIDITÉ DES VALEURS CITOYENNES PORTÉES PAR L'ÉCOLE

Les établissements scolaires accueillent de plus en plus de populations culturellement diversifiées dont l'hétérogénéité pose des problèmes de gestion des différences. Les difficiles relations entre sexes opposés (difficulté de travailler en groupe mixte, violence amoureuse chez les ados et jeunes adultes), entre communautés représentées ou avec l'institution génèrent des conflits qui bouleversent la pédagogie, génèrent racisme ou décohésion sociale et remettent en question l'autorité des adultes et les règles imposées pour vivre en société. L'absentéisme scolaire grandissant témoigne également d'un profond désintérêt ou de perte de crédibilité de l'école aux yeux des élèves. L'étude récente de l'Observatoire de l'enfance² met notamment en lumière l'importance des injonctions des adultes dans l'appréciation de l'utilité de l'école chez les enfants de maternelle et primaire plutôt que l'envie et le plaisir réellement ressentis et exprimés par ces derniers de s'y rendre.

D'après la définition que donne **T. Marshall** à la citoyenneté, à savoir « un statut dont jouissent les membres d'une société donnée », chaque individu membre possède de la

même manière des droits civils, politiques et sociaux et des devoirs associés à ce statut³. Si à chaque droit correspond une institution garante de son application, le système éducatif est assurément ici l'une des institutions de transmission des droits sociaux garantissant à chacun un certain niveau de bien-être économique et social⁴. Or la croissance et l'installation dans la durée de ces conflits au sein des écoles belges jettent progressivement le discrédit sur l'école en tant qu'institution garante du respect de l'égalité des droits pour tous et de la formation des citoyens de demain.

PLUSIEURS RAISONS EXPLIQUENT LE DISCRÉDIT DE L'INSTITUTION SCOLAIRE

Grâce à l'accès de tous à l'éducation obligatoire, l'école a permis au plus grand nombre de recevoir une éducation de base et d'élever progressivement le niveau de connaissances de la population. Mais depuis la crise économique des années 80, elle n'a malheureusement pas pu préserver l'adéquation entre niveau d'étude et niveau de qualification requis sur le marché du travail. La course au diplôme universitaire a propulsé un très grand nombre d'étudiants dans des « voies de garage » au lieu de leur ouvrir les portes d'accès à des postes valorisés et bien payés. Nombre d'entre eux sautent de stage en stage à l'instar de la situation des jeunes diplômés en France ou prennent des emplois sous-rémunérés par rapport au niveau de leur compétence de base.

Le sous-financement chronique et la difficulté de réformer l'appareil éducatif diminuent désormais l'espoir porté par les populations en voie d'exclusion ou les classes sociales les plus fragiles de monter dans l'ascenseur social. Pire, ils augmentent le fossé entre les écoles dites de la réussite et celles accueillant les enfants de familles aisées tout en attirant convoitise et rejet au sein de la population.

Aussi le contexte dans lequel l'école évolue aujourd'hui met davantage en avant les libertés individuelles (libertés de parole, de pensée, de foi mais aussi le droit à la propriété privée, droit à la justice et l'égalité devant la loi) en oubliant de valoriser la dimension collective dans laquelle ils s'appliquent tout comme de considérer les nouveaux paramètres de l'exercice de la citoyenneté. En effet, la citoyenneté contemporaine n'est plus dépendante de l'affirmation des Etats nations ou de l'application de la démocratie, du développement du capitalisme ou encore du respect de l'égalité entre classes, défis qui prévalaient au sortir de la seconde guerre mondiale. Les mouvements migratoires, la diversité culturelle, l'émergence de la question des relations entre genres, la lutte contre les inégalités et les exclusions socioéconomiques, la crise de la participation démocratique enfin constituent des phénomènes incontournables qui modifient le rapport au territoire et questionnent la capa-

cité de tous à participer à la société dans laquelle on vit. La citoyenneté contemporaine se recompose dans des Etats nations en déliquescence et en forte voie de régionalisation qu'impose l'Union européenne dans sa course à la compétitivité. **Marco Martiniello** proposait déjà en 2000⁵ plusieurs modèles de citoyenneté contemporaine dépassant le cadre national et comportant une dimension plus transversale comme la citoyenneté transnationale ou européenne, globale ou écologique.

Même si les missions liées à la citoyenneté et confiées à l'école restent présentes dans les textes et les programmes, il n'en reste pas moins que les outils officiels pour transmettre les valeurs sur lesquelles la citoyenneté est basée sont peu variés et inadaptés aux nouveaux enjeux dont parle Martiniello. Le décret-mission de l'enseignement fondamentale rappelle dans son chapitre II sur les objectifs généraux de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, que la citoyenneté est un des objectifs des écoles⁶. Cependant les exemples d'outils pédagogiques proposés en CfWB⁷ pour travailler cette question traitent bien souvent uniquement des rapports aux institutions politiques représentatives et leur niveau d'impact sur les décisions, de l'éducation aux médias ou bien de la mémoire de l'holocauste. La culture comme outil de capacitation citoyenne est totalement absente des programmes.

Enfin, par son fonctionnement, l'école n'est pas réellement le lieu où s'applique la démocratie. Seul le dispositif des délégués de classe reflète l'exercice de la représentation politique. Mais les libertés individuelles sont souvent étouffées au nom de la discipline et de l'égalité plutôt qu'elles ne sont valorisées au sein d'un projet d'intérêt général en rapport avec la classe ou avec l'environnement proche de l'école.

LE DANGER DE LA PASSIVITÉ :

LA MANIPULATION

A force de fonctionner sur des bases obsolètes et sans moyens, les établissements scolaires en CfWB s'isolent progressivement de leur environnement pour se concentrer sur leurs problèmes à la manière des politiques « à la petite semaine ». Cette incapacité momentanée à puiser les forces du changement dans les ressources à proximité peut entraîner certaines directions d'école dans des voies dangereuses qui agissent de façon contraire sur les missions de l'école. On observe notamment depuis quelque temps une colonisation progressive de l'espace scolaire par certains groupes sociaux profitant des faiblesses du système. C'est le cas de grands groupes privés, bancaire ou agroalimentaire, premiers assaillants qui utilisent leur outil marketing pour vendre facilement leurs produits à des individus sans défense intellectuelle. Profitant de la faiblesse des subsides

dans l'enseignement, ils s'infiltrèrent progressivement dans le paysage scolaire pour « former » les futurs citoyens à être « responsables » dans leurs pratiques de consommation. Par exemple, des banques initient les élèves à la bonne gestion d'un compte ou des « colis de bienvenue » sont offerts⁸. En Wallonie, la Région a créé une agence de stimulation économique pour développer l'esprit d'entreprendre chez tous les élèves et les enseignants via un programme de formation. Si on se rapproche ici des ambitions européennes de créer des régions compétitives par la formation de jeunes talents, l'école s'éloigne de sa mission de former les jeunes à exercer leur liberté de choisir de façon critique ce qui est le meilleur pour eux. Non pas que le secteur privé soit incapable de participer de manière noble à l'apprentissage de la citoyenneté chez les plus jeunes mais il doit adopter une autre approche que celle du marketing et de la propagande des esprits.

FAVORISER LA PARTICIPATION ACTIVE DES ÉCOLES À LEUR ENVIRONNEMENT

En revanche et heureusement, plusieurs programmes publics comme « Anim'Action et projets d'école » favorisent depuis une dizaine d'années la rencontre entre le monde de l'enseignement et la société civile. Possibilité est donnée aux écoles de s'associer à des partenaires associatifs pour mettre les élèves en situation de réflexion et d'action et d'injecter du sens entre les compétences obligatoires à acquérir. La culture n'est pas étrangère à la pratique et devient une source d'innovation pédagogique et d'apprentissage théorique et pratique au sein des pratiques scolaires d'enseignement.

Si une évaluation récente du programme Anim'Action note une relative diminution de la participation volontaire des établissements scolaires à des projets de ce type, force est de constater cependant que les écoles ne restent pas passives vis-à-vis des enjeux qu'elles doivent relever. Cette année par exemple, dans le cadre des projets culturels ou d'éducation permanente menés conjointement avec le partenaire associatif, les écoles peuvent aborder avec leurs élèves autant la question que l'acquisition des droits culturels, la gestion de la diversité culturelle, l'insertion socioprofessionnelle ou l'épanouissement global de l'individu.

La créativité reste toujours au centre des processus de découverte de l'héritage matériel et immatériel ou du façonnement de l'esprit critique. Le travail autour d'œuvres artistiques majeures ou du patrimoine matériel est principalement l'œuvre des institutions culturelles. Même si les associations socioculturelles incluent également dans leur travail des références au patrimoine artistique, ce dernier reste souvent abordé dans une optique d'illustration ou de culture générale plutôt que comme base même d'un tra-

vail de création contemporaine que proposent souvent les théâtres. Devant le potentiel de l'art et de la culture dans la construction citoyenne, on peut dès lors parfois regretter la faiblesse des outils artistiques utilisés par les associations socioculturelles en CfWB pour aborder les problèmes qui freinent l'évolution de la collectivité et développer la capacité des élèves à y faire face au-delà de l'espace classe.

RÔLE DE LA CULTURE DANS LA CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE

Or la culture fournit un répertoire social, une « trousse à outils » pour reprendre **Ann Swidler**⁹ nécessaire pour se situer, se sentir et s'approprier la société dans laquelle on vit, elle permet également par l'expérience esthétique de travailler son jugement moral. L'expérience esthétique « donne à l'art sa place particulière dans la culture humaine et en fait un élément essentiel et indispensable du système de l'éducation libérale »¹⁰. En proposant ce répertoire mais aussi par la socialisation et la confrontation à l'art, l'école peut offrir aux élèves la capacité et la liberté de façonner leur individualité au contact de l'autre et de la différence. L'impertinence des artistes encourage le dépassement des idées dominantes en donnant la possibilité de penser la contestation et de lui donner forme. La documentation essentielle apportée par l'école sur ces modes d'expression et de représentation fournit le cadre nécessaire pour saisir ces formes dans une globalité et montrer aux citoyens en formation que l'innovation trouve encore une place dans la société actuelle.

Dans un monde de plus en plus concurrentiel où la liberté et son corollaire, le contrôle, prévalent sur tous les principes de la vie sociale, les individus connaissent des difficultés pour concilier à la fois protection contre l'instabilité de leurs conditions de vie et participation active à des formes alternatives de vie en société plus soutenables.

Les vecteurs habituels de citoyenneté font de plus en plus défaut ; l'école en particulier ne semble plus offrir les garanties et les outils suffisants pour préparer les individus à former une société respectueuse de l'humain. Même si les actions entreprises par les écoles grâce à certaines aides publiques ciblées permettent l'aide de la société civile et l'apport de la culture, elles ne reflètent que partiellement la révolution des valeurs qui est en train de se produire actuellement. On reste à enseigner une vision de la citoyenneté qui ne s'applique pas encore bien aux nouveaux défis.

Aussi, dans une société et une économie de la connaissance qui peut générer de nombreuses inégalités voire de l'exclusion, le savoir, la connaissance mais aussi la créativité deviennent des valeurs de production et donc d'échange. La culture devient essentielle pour l'école pour plusieurs raisons. La puissance de la culture dans la formation des es-

prits et des comportements est désormais reconnue et va de pair avec une pédagogie créative et visionnaire. L'importance d'une bonne culture générale actualisée régulièrement mais aussi la connaissance du milieu de vie des élèves est requise des enseignants pour nourrir le précieux capital culturel de tous. Cette dimension ne peut se faire que par une ouverture et une curiosité continue de l'école sur le monde qui l'entoure.

Préparer à la citoyenneté active demande donc aux écoles d'agir sur au moins trois niveaux :

- 1er niveau : l'actualisation continue des valeurs citoyennes à transmettre pour garantir les droits des futurs citoyens à participer de manière active et épanouissante au développement de la société européenne ;
- 2e niveau : la « capacitation citoyenne » des élèves par l'entremise de la culture placée au cœur de la pédagogie ;
- 3e niveau : sa participation à un environnement social et politique propice à la sauvegarde et à la reconnaissance des droits en évolution.

L'enjeu est donc de taille.

NOTES

1 - *Journal officiel des Communautés européennes*, juin 2002, Conseil – Programme de travail détaillé sur le suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe (2002/C142/01).

2 - « Des enfants qui ont beaucoup à dire... », nov. 2007, Service de pédagogie expérimentale de l'université de Liège, Unité d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement. http://www.oejaj.cfwb.be/IMG/pdf/brochure_OEJAJ.pdf

3 - Martiniello M., 2000, *La citoyenneté à l'aube du XXIe siècle*, Les éditions de l'université de Liège, Fondation Roi Baudouin, p11.

4 - Op cit. p12.

5 - Op cit. pp. 27-39

6 - « article 6 : La Communauté française (...) poursuit simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants : 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures » - 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ».

7 - <http://www.enseignement.be/gen/news/archives/200712.pdf> pour exemple.

8 - Voir l'article d'Alter Echos sur le livre de Legros Bernard et Hirtt Nico, 2007, *L'école et la peste publicitaire*, éditions Aden. http://www.alterechos.be/index.php?page=summaryList&content=article&num=241&list_p_num=0&lg=1&art_id=17352&display=item

9 - Stanley D., 2005, *Réflexions sur la fonction de la culture dans la construction de la citoyenneté*, note politique n°10, Editions du Conseil de l'Europe, p18.

10 - Op. cit., Citation de Ernst Cassirer, p 19.